

À Montreuil, le jeudi 26 mars 2020

EN MACRONIE, LA GUERRE SANITAIRE JUSTIFIE LA MORT DU CODE DU TRAVAIL

Le président Macron et son gouvernement, qui réclament à cor et à cri l'unité nationale en ce temps de guerre, viennent d'asséner un coup de grâce aux soldats travailleurs en estropiant une fois de plus leurs droits. Ils entendent faire supporter aux salariés les conséquences économiques de l'épidémie en les mettant à la merci des employeurs.

Ce n'est plus seulement en terrain miné par le virus que les travailleurs avancent, mais c'est sur un front complètement à découvert, sans règles protectrices.

« Nous sommes en guerre ! », mais le gouvernement s'acharne à éradiquer le code du travail plutôt que le virus. Et ce sont les salariés du commerce et services qui sont, encore une fois, en première ligne de ces attaques. Et c'est feu à volonté : temps de travail hebdomadaire déplafonné jusqu'à 60H, temps de repos entre deux jours réduit à 9H, généralisation du travail du dimanche, augmentation du travail de nuit. Mais ce n'est pas tout. La sournoiserie du gouvernement va au-delà ! L'employeur aura tout pouvoir sur la prise de toute forme de repos acquis du salarié (RTT, compte épargne temps, repos...). Pour les congés payés, le gouvernement laisse la sale besogne aux branches ou entreprises, où les organisations syndicales décideront de céder ou non au chantage à l'emploi du patronat, selon leur crédulité ou complicité.

M. Macron, nous n'avons définitivement pas les mêmes priorités. Pour la Fédération CGT Commerce et Services, l'urgence absolue est de limiter les rayons des magasins aux seuls produits de première nécessité, et de fermer les autres. C'est également de limiter l'amplitude d'ouverture des magasins et de fermer le dimanche ! Restons cohérents avec les préconisations nationales de protection.

Expliquez donc aux travailleurs de ces magasins l'urgence vitale pour un client d'acheter une télévision, un dimanche à 20H ? Expliquez-leur également comment rester confinés tout en travaillant 60 heures par semaine ! La Fédération CGT Commerce et Services exhorte ce gouvernement à cesser immédiatement les sommations contradictoires et imposer les mesures restrictives dans tous les commerces alimentaires, pour éviter une propagation qui ne pourrait être contenue.

Vos dernières mesures ultra-libérales visant à rendre les travailleurs de nos secteurs corvéables à merci, qui plus est jusqu'à la fin de l'année, risque bien, à court terme, de faire des magasins de commerce alimentaire un des principaux foyers de contagion du virus.

Nous le rappelons encore une fois, le profit et la rentabilité n'ont pas leur place en ce temps de crise !

Contact presse
Amel KETFI Secrétaire fédérale Tél : 06 16 96 67 53